

### ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

# Tarifs des services périscolaires et extrascolaires

Accueil périscolaire du midi :

		les jours de classe
Quotient Familial	0 à 449	3,50 €
	450 à 794	3,60 €
	795 à 1000	3,70 €
	1001 à 1100	3,80 €
	1101 à 1500	4,00 €
	1501 à 1800	4.50 €
	1801 à 2200	4.80 €
	> 2200	5,10 €
Repas enfant hors comm	3,50 €	
Repas enfant hors comm	5,80 €	

Tarif de la pénalité pour non respect des horaires, absence de dossier d'inscription et dossier d'inscription incomplet : 3,00 € (pénalité applicable par enfant en sus du tarif).

## Accueil périscolaire du matin et du soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

Quotient Familial	0 à 449	450 à 794	795 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1500	1501 à 1800	1801 à 2200	> 2200
Tarif accueil matin de 7h30 à 8h30	0,95 €	1,15 €	1,30 €	1,50 €	1,60 €	1,75 €	1,90€	2,10€
Tarif soir jusqu'à 17h30	0,95 €	1,15 €	1,30 €	1,50 €	1,60 €	1,75 €	1,90€	2,10€
Tarif soir de 17h30 à 18h30	0,50 €	0,60 €	0,65 €	0,75 €	0,80 €	0,90 €	0,95€	1,00€

Tarif de la pénalité pour non respect des horaires, absence de dossier d'inscription et dossier d'inscription incomplet : 3,00 € (pénalité applicable par enfant en sus du tarif).

#### Accueil périscolaire du mercredi :

- Tarif journée ou demi-journée :

ram journoo ou don	<u>journoo .</u>							
Quotient Familial	0 à 449	450 à 794	795 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1500	1501 à 1800	1801 à 2200	> 2200
Tarif 1/2 journée (8h30-13h00)	5,50 €	5,75 €	6,00 €	9,50 €	11,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Aide de la CAF*	4,00 €	3,00 €	1,50€					
Solde à régler*	1,50 €	2,75 €	4,50 €	9,50 €	11,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Tarif journée (08h30-17h30)	11,00 €	11,50 €	12,00 €	13,50 €	15,50 €	16,50 €	17,50 €	18,50 €
Aide de la CAF*	8,00 €	6,00 €	3,00 €			Vop a line) d		
Solde à régler*	3,00 €	5,50 €	9,00 €	13,50 €	15,50 €	16,50 €	17,50 €	18,50 €
				***				

Tarif de la pénalité pour non respect des horaires et dossier d'inscription incomplet : 3,00 € (pénalité applicable par enfant en sus du tarif).

<sup>-</sup>Tarif accueil exceptionnel : 6,10 € -Tarif accueil "panier repas" : 1,00 €

<sup>\*</sup> pour les familles éligibles. Un reste à charge d'un montant de 0,50 € sera obligatoirement payé par la famille pour un accueil en ½ journée et un reste à charge d'un montant de 1,00 € sera obligatoirement payé par la famille pour 1 journée d'accueil.

- Tarif garderie matin et soir :

Quotient Familial	0 à 449	450 à 794	795 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1500	1501 à 1800	1801 à 2200	> 2200
Tarif accueil matin de 7h30 à 8h30	0,95 €	1,15 €	1,30 €	1,50 €	1,60 €	1,75 €	1,90€	2,10€
Tarif soir jusqu'à 17h30	0,95 €	1,15 €	1,30 €	1,50 €	1,60 €	1,75 €	1,90€	2,10€

Tarif de la pénalité pour non-respect des horaires, absence de dossier d'inscription et dossier d'inscription incomplet : 3,00 € (pénalité applicable par enfant en sus du tarif).

# Accueil de loisirs sans hébergement : vacances scolaires (sauf 2 dernières semaines d'août et Noël) :

- Tarif journée ou demi-journée :

rain journoo oa aonii je	, air i a a							
Quotient Familial	0 à 449	450 à 794	795 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1500	1501 à 1800	1801 à 2200	> 2200
Tarif 1/2 journée (9h00-13h00)	5,50 €	5,75 €	6,00 €	9,50 €	11,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Aide de la CAF*	4,00 €	3,00€	1,50 €					
Solde à régler*	1,50 €	2,75 €	4,50 €	9,50 €	11,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Tarif journée (9h00-17h00)	11,00 €	11,50 €	12,00 €	13,50 €	15,50 €	16,50 €	17,50 €	18,50 €
Aide de la CAF*	8,00 €	6,00 €	3,00€					
Solde à régler*	3,00 €	5,50 €	9,00 €	13,50 €	15,50 €	16,50 €	17,50 €	18,50 €

Tarif de la pénalité pour non respect des horaires et dossier d'inscription incomplet : 3,00 € (pénalité applicable par enfant en sus du tarif).

- Tarif garderie matin et soir :

Tarif par tranche de 30 minutes (de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30)	0,50 €
--	--------

Tarif de la pénalité pour non respect des horaires et dossier d'inscription incomplet : 3,00 € (pénalité applicable par enfant en sus du tarif).

<sup>\*</sup> pour les familles éligibles. Un reste à charge d'un montant de 0.50 € sera obligatoirement payé par la famille pour un accueil en ½ journée et un reste à charge d'un montant de 1.00 € sera obligatoirement payé par la famille pour une journée d'accueil.